

FORFAIT Conduite Accompagnée AAC code + conduite

Boîte manuelle / Boîte automatique

FORMATION VALABLE 2 ans

- *Évaluation de départ*
- *Païement possible en trois fois sans frais*
- *Formation sans code - 100€ sur le forfait*
- *Accompagnement à l'examen pratique 60 € non inclus (article 9 du règlement intérieur)*

1180 € TTC pour 13 heures en Boîte Auto

1550 € TTC pour 20 heures en Boîte Manuelle

Formation Code : Boîtier pour répondre aux questions + Code sur internet + 1 accompagnement au code
+ Cours à distance et en présentiel

Formation pratique : conduite

- 20 heures de conduite
- 1 rendez-vous préalable
- 2 rendez-vous pédagogique (2x1h30)
- 1 livret d'apprentissage

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Dossier Ants
- Résultat du code
- 1 photo d'identité conforme pour le permis de conduire
- La carte nationale d'identité de l'élève ou passeport
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF/France Télécom) En cas d'hébergement : attestation d'hébergement + la pièce d'identité de l'hébergeant
- Attestation de recensement pour les personnes de 16 ans ou journée d'appel pour les personnes plus de 18 ans
- 1 enveloppe format A4 : vierge et timbrée pour 20g
- ASSR2 facultatif

Horaires d'ouverture du bureau et cours de code :

- **Lundi de 14h00 à 19h00**
- **Samedi de 10h00 à 13h00.**
- **Mercredi de 14h00 à 19h00**

Horaires pour les cours de Conduite :

- Lundi au vendredi de 8h00 à 20h00**
- Samedi de 8h00 à 16h00.**

Déroulement de la conduite Accompagnée AAC

- Après obtention de l'examen du code et les leçons de conduite effectuées, un rendez-vous préalable sera organisé avec les parents.
- Après délibération entre l'élève, l'accompagnateur et le moniteur, l'élève partira pour un an minimum en conduite accompagnée (avec minimum 3.000 km à effectuer).
- Au bout de 1.500 km environ, un premier rendez-vous pédagogique sera organisé et le deuxième après 3.000 km.
- C'est lors de ce deuxième rendez-vous que l'examen définitif devant l'inspecteur du permis de conduire s'organise en fonction des disponibilités de l'élève.
- Être âgée d'au moins de 17 ans et avoir parcourue 3000 km minimum pour pouvoir passer le permis

Horaires d'ouverture du bureau et cours de code :

- **Lundi de 14h00 à 19h00**
- **Samedi de 10h00 à 13h00.**
- **Mercredi de 14h00 à 19h00**

Horaires pour les cours de Conduite :

- Lundi au vendredi de 8h00 à 20h00**
- Samedi de 8h00 à 16h00.**